

Quels sont les changements survenus dans la TFP?

La nouvelle direction de la TFP assume ses fonctions

La victoire en Justice – Révolte des directeurs destitués

Les nouvelles sur la scission de la TFP ont suscitées un intérêt renouvelé pour tous ceux qui connaissent et accompagnent la trajectoire de cette association.

Suite à sept ans de litige judiciaire entre l'ancienne direction et plus de 80% de ses membres, la Justice a donné gain de cause à ces derniers à plusieurs reprises en concédant le droit de vote à tous les membres de l'association.

Les membres fondateurs, plutôt que de respecter les décisions judiciaires et de chercher à se concilier avec l'immense majorité des associés, ont préféré affronter la Justice et suivre le chemin de l'illégalité.

Lorsqu'ils se virent mis en échec devant le tribunal de Justice de l'État de São Paulo, ils créèrent une autre association, l'Alliance de Fatima, composée de quatre membres de la TFP, liés intimement avec eux, et lui transfèrent graduellement toutes les ressources et les biens patrimoniaux de la TFP.

Entre-temps, le 14 août 2003, selon les déterminations de la Justice, après une convocation de tous les membres de la TFP – les huit membres fondateurs inclus –, il y eut une assemblée générale au cours de laquelle s'effectua l'élection d'une nouvelle direction administrative de la TFP. La minorité, alignée aux huit membres fondateurs, ne voulut pas comparaître, mais leur absence ne portât aucun préjudice à la légitimité absolue de l'assemblée générale. L'élection fut confirmée ensuite par décision judiciaire.

Étant vu que les directeurs destitués refusèrent de remettre leurs postes, la Justice détermina que les nouveaux directeurs assumeront effectivement la direction de la TFP, et que les anciens dirigeants leur remettraient tous les documents et les biens – meubles et immeubles – de l'association. Face à cette décision, les ex-dirigeants informèrent la Justice que toute la documentation et les objets appartenant à la TFP étaient réunis dans deux très modestes salles à Osasco (banlieue proche de São Paulo) cédés par commodat pour un délai précis de 30 jours.

Dans ces salles, en plus des documents, se trouvaient seulement quelques étagères métalliques, deux vieux ordinateurs, deux tables, deux chaises, un télécopieur désuet et deux ventilateurs. Même les sites et les domaines de la TFP sur internet furent transférés à une entreprise commerciale liée aux anciens directeurs. La manœuvre fut défaite par la nouvelle direction qui annula les sites.

C'étaient là les seuls biens qui restaient à la TFP... en plus – bien sûr – d'énormes dettes à payer ! ...

Nouvelle étape: reconstruction avec courage et enthousiasme

La nouvelle direction administrative de la TFP ayant assumé ses fonctions, s'est résolue à oublier les divisions du passé en tâchant de parvenir à une réconciliation complète par le dialogue avec tous ses membres, sans exception. Ils auront le droit de s'exprimer librement à propos de la nouvelle direction de la TFP avec la certitude d'être écoutés avec respect et amitié.

Lors des prochaines assemblées générales, les membres seront appelés de nouveau à donner leur opinion et à voter sur l'orientation que prendra la TFP.

D'un autre côté, la nouvelle direction s'est déjà donnée corps et âme à la reconstruction de notre association afin qu'elle puisse recouvrer sa force d'autrefois.

Assurés de la protection de la Très Sainte Vierge Marie et avec les yeux tournés vers Elle, les membres de la TFP, en cette nouvelle phase de l'association, regardent l'avenir avec confiance en reprenant la lumineuse trajectoire amorcée par leur fondateur, le Prof. Plinio Corrêa de Oliveira.

* * *

Pour bien comprendre ce qui s'est passé – un peu d'histoire

Plinio Corrêa de Oliveira (1908-1995) a fondé la TFP en 1960, afin d'institutionnaliser le groupe de catholiques qu'il conduisait depuis plusieurs années.

Il dirigea toujours cette association avec beaucoup d'amitié, de bonne volonté et de respect envers tous les membres de l'association, cherchant à écouter son ensemble et à obtenir le consensus pour tous les pas importants qui devaient être faits.

Tout au long de notre histoire, jamais il ne fut dit qu'il ait imposé ne fût qu'une fois, quelque chose de contraire aux consciences et aux aspirations de ses associés ou qu'il ait pris une décision sans le consentement de ces derniers.

Suite au décès du Prof. Plinio (le 3 octobre 1995), cette situation a malheureusement changé.

Inquiétude du Prof. Plinio face à l'avenir de la TFP

Le Prof. Plinio Corrêa de Oliveira démontra plusieurs fois une certaine inquiétude envers les futurs dirigeants de la TFP. Une de ses recommandations les plus souvent réitérées tout au long de ses dernières années était, qu'après sa mort, ses successeurs fassent tout leur possible pour maintenir l'union parmi les membres de la TFP. Il insista aussi pour que soient respectées la liberté d'action et d'opinion de tous, comme il le faisait toujours lui-même. De plus, il manifesta la crainte que l'ambition et la soif de pouvoir de la part de certains puissent provoquer des divisions déjà autour de son cercueil. Sa prévision n'était pas éloignée de la réalité des faits, survenus ces dernières années.

Pour commencer, les huit membres fondateurs de la TFP restants, se prévalant de dispositions statutaires outrepassées, qui leurs réservaient à eux exclusivement le droit de participer aux assemblées générales de l'association, s'éluèrent eux-mêmes dirigeants de l'association.

C'est ainsi que, dans une association composée de plus de mille membres, la nouvelle direction fut choisie par seulement 9 votes... Cela contrevenait au désir exprimé par le Prof. Plinio.

Le Prof. Plinio désirait que son successeur soit élu par le vote de tous les membres

Plinio Corrêa de Oliveira avait dit à plusieurs reprises que son successeur devait être choisi lors d'une élection démocratique avec la participation de tous les membres et associés de la TFP. Il répéta cette idée dans une entrevue avec le journal Zero Hora, de Porto Alegre, au mois de janvier 1993. En effet, répondant à une question concernant son successeur, le Prof. Plinio affirma:

Prof. Plinio: "C'est une chose parfaitement organisée à la TFP. Voici comment: la TFP a plusieurs secteurs. Ces secteurs ont beaucoup de liberté d'action ;

j'y intervins très peu car je ne suis pas du style interventionniste. Ou bien une société forme ses membres de leur propre initiative, afin qu'ils agissent selon les voies de la société, ou bien la société est un désastre. Mettre une laisse à quelqu'un pour l'obliger à faire ce qu'elle ne veut pas ne peut qu'aboutir à un insuccès. Pour cette raison, tous les secteurs de la TFP ont beaucoup de liberté. D'un autre côté, j'ai l'habitude de laisser longuement la charge aux responsables: dix ans, vingt ans, parfois plus, de manière à ce qu'ils soient non seulement habilités à l'exercice de leur responsabilité, mais surtout, pour que toute la TFP puisse voir comment ils gouvernent. Ainsi, lorsque je mourrai, il n'y aura qu'à choisir."

Zero Hora: "Ce serait un choix démocratique dans la TFP? Ce serait par le vote?"

Prof. Plinio: "Par le vote."

Zero Hora: "Il n'y aurait pas de nom à suggérer maintenant?"

Prof. Plinio: "Non, non."

En février 1993, lorsque la "Folha de S. Paulo" fit une entrevue avec le Prof. Plinio, le journaliste lui demanda:

Folha de S. Paulo: "J'ai lu un reportage, je crois qu'il s'agissait de la Folha da Tarde, où vous disiez que votre succession allait être démocratique, etc. Est-ce que l'on travaille déjà à votre succession? Se fait-il quelque chose dans ce sens? Est-ce un sujet inexistant? Y-a-t-il quelque chose en marche ou non?"

Prof. Plinio: "J'ai la meilleure façon possible de la mettre en marche. Vous voyez ici Paulo Brito ; il dirige le service de presse. Il dirige ce service depuis plusieurs années. Je lui donne une très grande liberté, nous parlons à propos des lignes générales du travail. Mais il a une liberté de travail tellement grande que si je me rends une, deux ou trois fois par an au service de presse, ce sera déjà beaucoup. Il y a plusieurs autres secteurs où les responsables jouissent d'une aussi grande liberté. Bien ! Nous nous réunissons assidûment pour coordonner le service, pour établir la ligne conductrice des voies. Mais pour ce qui est du reste, chacun fait ce qu'il veut. D'ailleurs, ce qu'ils font est au vu et su de tous à la TFP. De telle façon que tout le monde à la TFP peut observer comment ils exercent leurs responsabilités. Lorsque je mourrai, chacun aura des critères directs pour savoir envers qui ira sa préférence et proposer celui-ci ou celui-là. Et pour que la société ne se divise pas, il faudra parvenir à un certain consensus."

Consensus nécessaire pour toutes les décisions

Le respect intellectuel à l'intérieur de la TFP

En décrivant dans un de ses livres la manière comment les décisions étaient prises à la TFP et la formation doctrinale donnée à ses membres, le Prof. Plinio démontre que rien n'était imposé et qu'il y avait un grand respect intellectuel dans l'association:

“La direction de la TFP a comme norme de ne jamais lancer une campagne publique ou une initiative importante sans réunir au préalable ses membres et ses coopérateurs — même les très jeunes — et leur exposer ses raisons et ses buts, écouter les questions de tous, éclaircir les doutes et répondre aux éventuelles objections.

“À toutes les réunions de routine, la parole est toujours offerte aux personnes présentes — les plus jeunes y compris — et tous peuvent, avec entière liberté, peser, questionner ou objecter ce qu'ils veulent.

“Dans ces réunions, peu importe quel soit le conférencier, il n'y a jamais une seule parole qui ne soit exprimée avec politesse; une thèse n'est jamais exposée sans être fortement appuyée par des arguments ou des documents; une affirmation n'est jamais faite sans que toutes les personnes présentes aient le temps, l'occasion et l'ambiance pour l'examiner et contre-argumenter selon leur gré. Une objection ou une difficulté présentée est toujours reçue avec toute l'attention et l'affection fraternelle requise.”(A Réplica da Autenticidade, Éd. Vera Cruz, São Paulo, 1985, p. 134-135)

Un gouvernement dictatorial

Depuis le décès du Prof. Plinio Corrêa de Oliveira, la gestion de la TFP a chaque fois moins bien correspondu à la volonté de son fondateur et aux aspirations de l'immense majorité de ses associés. À vrai dire, les directeurs de la TFP voulurent diriger l'association comme si elle était leur propriété privée.

Ils commencèrent, par conséquent, à exercer un pouvoir qui extrapolait les coutumes internes et même ceux établis par les statuts. De telle façon, qu'ils exigèrent des membres de la TFP une obéissance complète et sans restriction ; ils voulurent imposer à tous leurs opinions personnelles vis-à-vis du rôle que la TFP devait assumer dans l'Église catholique, la position face à la messe actuelle et le Concile Vatican II ; ils exercèrent des répressions contre les leaders naturels acceptés par l'immense majorité des membres de l'association. Cette attitude causa bien des dommages, de la discorde et des divisions.

Face aux actions arbitraires pratiquées par l'ancienne direction, qui croissaient en nombre et en importance, 80% des membres de l'association n'eurent d'autre choix pour se défendre que de recourir à la Justice. Ils intentèrent donc une action en Justice visant à annuler les dispositions du statut qui privaient les membres du droit de voter et d'être votés aux assemblées de l'association. De telles dispositions sont contraires à l'article 1394 de l'ancien Code Civil, qui établissait que “tous les membres peuvent voter dans les assemblées générales, ou, sauf stipulation contraire, la délibération se fera toujours par majorité de voix”. Cette disposition légale n'est ni plus ni moins que l'application élémentaire des principes démocratiques des associations.

En guise de représailles pour avoir eu recours à la Justice, l'ancienne direction de la TFP a promu une implacable et méticuleuse persécution. Du jour au lendemain, plus de mille personnes (80% des membres de la TFP) furent expulsés de la société, se retrouvant sans logement, sans alimentation, sans assistance médicale ou tout autre moyen de subsistance. Les directeurs allèrent même jusqu'à refuser la sépulture à deux personnes décédées qui avaient pourtant consacré la majeure partie de leur vie à la TFP.

Par la décision judiciaire qui avait octroyé le droit de vote à tous les membres de la TFP, les conditions furent créées pour que la TFP reprenne le cours normal de ses activités avec la participation effective de tous ses membres.

* * *